

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 4 janvier 2016

Nouveau en 2016

Les Cahiers de la retraite complémentaire sont aussi en ligne

Les Cahiers de la retraite complémentaire, magazine trimestriel édité par l'Agirc et l'Arrco, est dorénavant accessible en ligne. A la clé, une formule enrichie et plus réactive. Pour les consulter : www.cahiers.laretraitecomplementaire.com.

Le paysage de la retraite est en pleine évolution. Chaque trimestre, les Cahiers de la retraite complémentaire font le point sur l'avancement des projets, sur les grands enjeux et les problématiques liés à la retraite complémentaire et, plus largement, à la protection sociale. Magazine de référence adressé aux administrateurs des régimes, aux spécialistes de la protection sociale et aux leaders d'opinion, les Cahiers sont désormais accessibles à tous, via un site Internet consultable sur PC, tablettes et téléphones mobiles : www.cahiers.laretraitecomplementaire.com.

Aux côtés des quatre rubriques reprenant le contenu du magazine papier (Repérage, Enjeux, Comprendre et Société), deux autres rubriques sont spécifiques au Web : Jurisprudence et Enquêtes et analyses, cette dernière présentant des études de référence menées dans le cadre de l'Agirc-Arrco comme dans le reste de la sphère protection sociale. Une boîte à outils permet par ailleurs de télécharger des fiches pratiques expliquant le fonctionnement des régimes et de consulter les anciens numéros du magazine...

Autres fonctionnalités : la possibilité de télécharger des infographies didactiques ainsi que les autres publications des régimes (rapports d'activité, chiffres clés...), celle d'être informé en temps réel des mises à jour du site en s'inscrivant au flux RSS ou de poster des avis et/ou des questions sur les dossiers à venir...

L'Agirc (Association générale des institutions de retraite complémentaire des cadres) et l'Arrco (Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés) sont les régimes de retraite complémentaire obligatoires des salariés du secteur privé. Tous deux reposent sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations.

En 2014, plus de 18 millions de salariés, dont 4 millions de cadres, y ont cotisé et plus de 12 millions de retraités, dont 2,8 millions d'anciens cadres, ont perçu une retraite Agirc et/ou Arrco, directe ou indirecte.

CONTACT PRESSE : Gaëlle VACHER - dc.presse@agirc-arrco.fr